

Des élèves en classe à l'école
St Francis Junior en Ouganda.
GPE/Livia Barton



CHAPITRE 3

RENFORCER LES CAPACITÉS, ADAPTER ET APPRENDRE POUR METTRE EN ŒUVRE ET PROMOUVOIR DES RÉSULTATS À GRANDE ÉCHELLE



APERÇU DES RÉSULTATS

14.i.a.

Proportion de financements de mise en œuvre qui atteignent leurs objectifs globaux pendant la mise en œuvre

Valeur de référence	Année	Point de référence
s.o.	63,9 %	80 %
(Ex.)	(Ex. 2022)	

Domaines prioritaires

Proportion de financements de mise en œuvre qui atteignent les objectifs fixés dans les huit domaines prioritaires du plan stratégique GPE 2025 pendant la mise en œuvre

Domaine prioritaire : Accès

Valeur de référence	Année	Point de référence
s.o.	72 %	80 %
(Ex.)	(Ex. 2022)	

Domaine prioritaire : Apprentissage

Valeur de référence	Année	Point de référence
s.o.	76,3 %	80 %
(Ex.)	(Ex. 2022)	

Domaine prioritaire : Égalité des genres

Valeur de référence	Année	Point de référence
s.o.	82,7 %	80 %
(Ex.)	(Ex. 2022)	

Domaine prioritaire : Inclusion

Valeur de référence	Année	Point de référence
s.o.	80 %	80 %
(Ex.)	(Ex. 2022)	

Domaine prioritaire : Éducation préscolaire

Valeur de référence	Année	Point de référence
s.o.	80 %	80 %
(Ex.)	(Ex. 2022)	

Domaine prioritaire : Enseignement de qualité

Valeur de référence	Année	Point de référence
s.o.	74,5 %	80 %
(Ex.)	(Ex. 2022)	

Domaine prioritaire : Équité, efficacité et volume du financement national

Valeur de référence	Année	Point de référence
s.o.	71,4 %	80 %
(Ex.)	(Ex. 2022)	

Domaine prioritaire : Forte capacité organisationnelle

Valeur de référence	Année	Point de référence
s.o.	74,6 %	80 %
(Ex.)	(Ex. 2022)	

14.i.b.

Proportion de financements de mise en œuvre qui atteignent les objectifs globaux à l'issue de la mise en œuvre

Valeur de référence	Année	Point de référence
s.o.	d.i.	80 %
(Ex.)	(Ex. 2022)	

14.ii.

Proportion de financements comportant une composante de l'Accélérateur de l'éducation des filles qui a atteint son objectif à l'issue de la mise en œuvre

Valeur de référence	Année	Point de référence
s.o.	s.o.	80 %
(Ex.)	(Ex. 2022)	

Note : AC = année civile (1^{er} janvier – 31 décembre) ; d.i. = données insuffisantes ; Ex. = exercice (1^{er} juillet–30 juin) ; s.o. = sans objet.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- Avant la fin du mois de juin 2022, 15 financements avaient été approuvés dans le cadre du modèle opérationnel GPE 2025 : 13 financements pour le renforcement des capacités du système et 2 financements au titre du fonds à effet multiplicateur, dont un financement émanant du mécanisme de l'Accélérateur de l'éducation des filles.
- Le montant des financements de mise en œuvre en cours d'exécution à la fin du mois de juin 2022 s'élevait à 2,9 milliards de dollars, un niveau sans précédent depuis 2015. Ce volume découle en grande partie de l'augmentation du nombre de financements approuvés vers la fin de la période couverte par la stratégie du GPE 2020.
- Au 30 juin 2022, 61 des 74 financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation en cours d'exécution avaient fait l'objet d'un rapport sur l'avancement de la mise en œuvre pendant l'exercice 2022. Parmi ceux-ci, 39 financements (soit 64 %) étaient en bonne voie de mise en œuvre, soit 16 points de pourcentage en deçà du point de référence de 80 % défini par le cadre de résultats. Dans la plupart des cas, les retards de mise en œuvre ont été causés par des facteurs exogènes, tels que les perturbations engendrées par la pandémie et les crises politiques.
- La proportion de financements en bonne voie d'exécution a dépassé 80 % pour les domaines prioritaires concernant l'égalité des genres, l'inclusion et l'éducation préscolaire, mais est restée en deçà de ce seuil pour l'accès, l'apprentissage, l'enseignement, le financement national et la capacité organisationnelle.
- Selon les agents partenaires, 106 766 151 personnes ont bénéficié de financements du GPE en cours d'exécution durant l'exercice 2022, soit 17 % de la population totale d'âge scolaire dans les pays concernés. Les financements pour lesquels des données ventilées par sexe ont été communiquées indiquent que 50 % des bénéficiaires sont des filles, soit 35 522 599 filles.
- Au cours de l'exercice 2022, les financements accordés par le GPE ont permis aux pays partenaires de distribuer 56 189 846 manuels scolaires, de former 675 522 enseignants et de construire ou réhabiliter 8 505 salles de classe. Les résultats dans ces trois domaines sont les meilleurs enregistrés depuis le début de la stratégie précédente, au cours de l'exercice 2016.
- Les bénéficiaires des financements accélérés COVID-19 représentaient 77 % des élèves ayant bénéficié des financements de mise en œuvre du GPE, et 74 % des enseignants formés. Étant donné que les financements accélérés COVID-19 doivent être clôturés au cours de l'exercice 2023, les résultats qu'ils permettront d'atteindre dans ces domaines au cours des prochaines années dépendront donc de l'état d'avancement des financements en cours ainsi que de l'approbation et de la mise en œuvre rapides de nouveaux financements dans le cadre du plan stratégique GPE 2025.

INTRODUCTION

Le troisième objectif poursuivi dans le cadre du plan stratégique GPE 2025 au niveau des pays est de renforcer les capacités, d'adapter et d'apprendre, afin de mettre en œuvre les actions et de promouvoir des résultats à grande échelle. Les financements sont des instruments essentiels qui permettent au GPE de soutenir les efforts déployés par les pays partenaires pour renforcer leurs systèmes éducatifs. Ce chapitre rend compte de la performance des financements de mise en œuvre en cours d'exécution, lesquels sont considérés comme le mécanisme de financement le plus important du GPE. Il examine l'indicateur 14 du cadre de résultats du GPE 2025 et présente les progrès réalisés dans les domaines prioritaires soutenus par les financements de mise en œuvre du Partenariat. Le GPE 2025, s'appuie sur les enseignements tirés du GPE 2020 et a mis en place de nouveaux mécanismes de financement pour soutenir la mise en œuvre des réformes les plus susceptibles de transformer le système éducatif. Étant donné que le modèle opérationnel GPE 2025 est encore en cours de déploiement, les résultats présentés dans ce chapitre concernent principalement les financements approuvés dans le cadre du modèle opérationnel GPE 2020, lesquels contribuent également aux domaines prioritaires du GPE. Les résultats des financements approuvés dans le cadre de la stratégie du GPE 2025 seront présentés dans les prochains rapports sur les résultats.

3.1. PORTEFEUILLE DE FINANCEMENTS

Cette section donne une vue d'ensemble des financements du GPE, examine l'évolution du portefeuille de financements de mise en œuvre et présente l'allocation de ces financements par domaine prioritaire du GPE 2025 et par niveau d'enseignement.

Financements du GPE : vue d'ensemble

Le GPE octroie différents types de financements pour soutenir l'éducation dans les pays partenaires et dans le monde. Le modèle opérationnel du GPE 2025 approuvé par le Conseil d'administration du GPE en décembre 2020 a mis en place cinq mécanismes pour aider les pays partenaires à transformer leur système : 1) le financement pour la transformation du système, 2) le financement pour le renforcement des capacités du système, 3) l'Accélérateur de l'éducation des filles, 4) les capacités stratégiques et 5) les mécanismes de financement innovants (cf. encadré 3.1 pour plus de détails sur ces cinq mécanismes). Ces mécanismes se caractérisent principalement par un meilleur soutien aux efforts déployés par les pays partenaires pour renforcer leurs capacités systémiques et par des incitations accrues à poursuivre la transformation de leurs systèmes. À la fin du mois de juin 2022, le GPE avait approuvé 15 financements dans le cadre du nouveau modèle opérationnel :

13 financements pour le renforcement des capacités du système et deux financements au titre du fonds à effet multiplicateur, dont l'un au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles. Le GPE a par ailleurs alloué des fonds pour tester des interventions sur les capacités stratégiques dans le domaine du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage (cf. encadré 3.2).

Le volume total des financements en cours d'exécution, tous types de financement confondus, s'élevait à 2,9 milliards de dollars en juin 2022 (cf. tableau 3.1 ; cf. également l'annexe R). Le portefeuille de financements en cours d'exécution se compose principalement de financements approuvés dans le cadre du GPE 2020. Cela étant, le volume et la part des financements devraient augmenter graduellement dans les années à venir, à mesure que le modèle opérationnel du GPE 2025 poursuit son déploiement.

Portefeuille de financements de mise en œuvre

Le financement de mise en œuvre — qui comprend le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation, les financements au titre du fonds à effet multiplicateur, les financements accélérés et les financements accélérés COVID-19 — est le principal type de financement du portefeuille du GPE (cf. annexes S à V pour connaître la répartition des financements de

ENCADRÉ 3.1. Mécanismes de financement mis en place dans le cadre du GPE 2025

- **Le financement pour la transformation du système** est accordé aux pays partenaires pour leur permettre de mener à bien certaines réformes prioritaires qui favorisent la transformation du système, telles que celles énoncées dans leurs pactes de partenariat^a. Il est accordé selon une approche flexible reposant sur des conditions et des incitations spécifiques au contexte liées à quatre facteurs favorables à la transformation du système : 1) planification sectorielle intégrant la notion de genre ; 2) données et éléments factuels ; 3) volume, équité, et efficience du financement national ; et 4) coordination sectorielle.
- **Le financement pour le renforcement des capacités du système** est octroyé aux pays partenaires afin de promouvoir le renforcement des capacités dans tous les aspects des objectifs fixés par le GPE au niveau des pays^b. Il soutient diverses activités visant à renforcer la capacité nationale à élaborer, mettre en œuvre et suivre les plans et politiques sectoriels.
- **L'Accélérateur de l'éducation des filles** encourage l'égalité des genres dans les pays partenaires éligibles dans lesquels l'éducation des filles est identifiée comme un défi majeur^c. Ce mécanisme, qui finance des actions ambitieuses en faveur de l'égalité des genres, vise à donner aux filles la possibilité d'aller à l'école et d'apprendre (cf. partie sur l'état d'avancement du financement plus loin dans ce chapitre).
- **Les capacités stratégiques** désignent les partenariats gérés par le Secrétariat qui 1) viennent compléter les ressources du GPE à la demande et en réponse aux besoins des pays sur la base de données probantes ; 2) permettent aux partenaires du GPE de proposer leur expertise, leurs ressources ou leurs solutions pour renforcer la capacité des pouvoirs publics nationaux à transformer les systèmes ; et 3) s'attaquent aux problèmes complexes de l'éducation ou des systèmes intersectoriels auxquels sont confrontés plusieurs pays partenaires du GPE.
- **Les mécanismes de financement innovants** constituent de nouvelles approches permettant de mobiliser des fonds supplémentaires pour les systèmes éducatifs. Ces approches comprennent le financement au titre du fonds à effet multiplicateur du GPE^d, les incitations liées aux opérations de remise de la dette (Debt2Ed), les fonds de contrepartie destinés à encourager les contributions du monde des affaires et des fondations privées (GPE 1 : 1), le cofinancement en début de période (SmartEd) et la mobilisation renforcée (cf. partie 4.4 du chapitre 4).

a. Voir la description du pacte de partenariat figurant à l'introduction du présent rapport.

b. Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), « Directives relatives au financement pour la préparation d'un programme (version préliminaire) », (Washington : GPE, 2021), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/directives-relatives-au-financement-pour-le-renforcement-des-capacites-du-systeme-version>.

c. GPE, « Accélérateur de l'éducation des filles », (Washington : GPE, mars 2021), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/laccelerateur-de-leducation-des-filles>.

d. GPE, « Le fonds à effet multiplicateur du GPE » page internet, <https://www.globalpartnership.org/fr/funding/gpe-multiplier>.

TABLEAU 3.1.**Nombre et montants des financements en cours d'exécution en juin 2022, tous types de financements confondus**

Type	Nombre	Montant (USD)	Part du montant (%)
Financements approuvés dans le cadre du modèle opérationnel du GPE 2025 en cours d'exécution en juin 2022			
Financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation	17	9 538 448	0,3
Financement pour la préparation du programme	6	1 199 449	0
Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (y compris au titre du fonds à effet multiplicateur)	74	2 300 419 695	78,9
Sous-total : modèle opérationnel du GPE 2020	97	2 311 157 592	79,3
Financements approuvés dans le cadre du modèle opérationnel du GPE 2025 en cours d'exécution en juin 2022			
Financement pour le renforcement des capacités du système	12	6 451 539	0,2
Réaction aux situations d'urgence			
Financement accéléré	16	204 212 968	7,0
Financement accéléré COVID-19	34	250 690 000	8,6
Appui thématique international			
L'Éducation à voix haute	1	72 850 025	2,5
Échange de connaissances et d'innovations	1	70 500 000	2,4
Total	161	2 915 862 124	100

Source : Secrétariat du GPE.

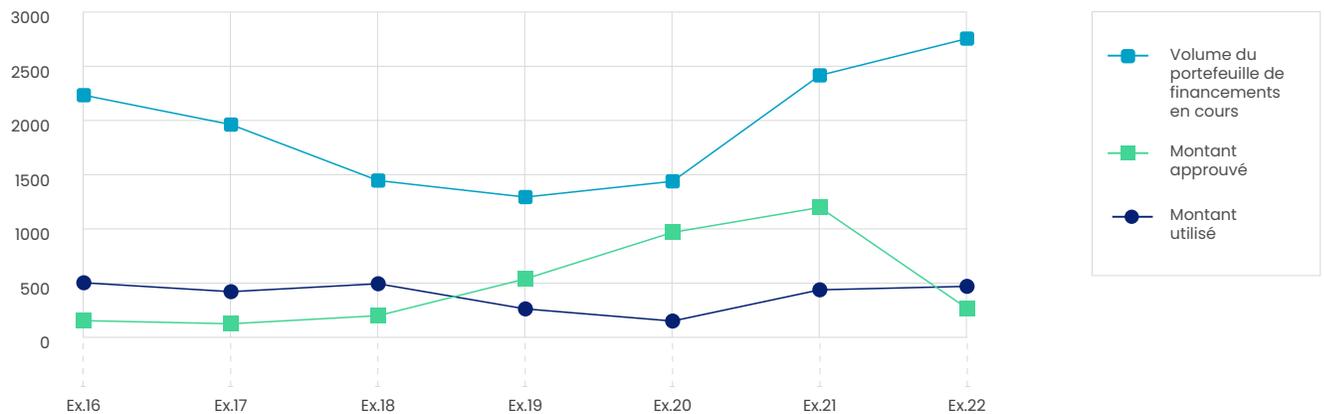
Note : Étant donné que certains financements n'étaient pas encore en cours en juin 2022, le nombre de financements liés au modèle opérationnel GPE 2025 ne correspond pas à celui des financements approuvés mentionné dans le texte principal.

ENCADRÉ 3.2. Capacités stratégiques dans le domaine du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage

Les capacités stratégiques du GPE, l'un des nouveaux mécanismes instaurés par le modèle opérationnel du GPE 2025, proposent des services de conseil technique et de renforcement des capacités aux pays partenaires pour améliorer leurs systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, afin de soutenir les processus menés par les pays pour adapter et apprendre en vue de promouvoir des résultats à grande échelle. Il peut également être utilisé pour faciliter le suivi et l'évaluation des politiques et programmes jugés prioritaires dans les pactes de partenariat, et pour en tirer des enseignements. La mise en œuvre sera lancée à titre expérimental en Dominique, à Grenade, à Sainte-Lucie, à Saint-Vincent-et-les Grenadines et en Gambie au cours de l'année civile 2022.

FIGURE 3.1.**Le volume des financements de mise en œuvre en cours d'exécution a considérablement augmenté ces dernières années**

Montant des financements approuvés, utilisation et volume du portefeuille de financements en cours (millions, USD)



Source : Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), Revue du portefeuille 2016 (Washington : GPE, janvier 2017), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/revue-du-portefeuille-2016> ; GPE, Rapport sur la performance des financements 2019, (Washington : GPE, février 2020), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/rapport-sur-la-performance-des-financements-2019> ; GPE, Rapport de situation sur les financements 2020, (Washington : GPE, mars 2021), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/rapport-de-situation-sur-les-financements-2020>.

Note : Les données sur l'utilisation peuvent ne pas correspondre à celles communiquées ailleurs compte tenu des ajustements effectués sur la base des rapports reçus des agents partenaires. Ex = Exercice.

mise en œuvre selon la situation de fragilité des pays, par région et par pays).

Le portefeuille de financements de mise en œuvre en cours d'exécution s'est considérablement étoffé ces dernières années (cf. figure 3.1). Cette progression s'explique en grande partie par l'augmentation du nombre de financements approuvés au cours des exercices 2020 et 2021, notamment par l'approbation de 66 financements accélérés COVID-19 d'une valeur de 467 millions de dollars. Les financements approuvés dans le cadre du plan stratégique GPE 2020 comptent pour la grande majorité du portefeuille de financements en cours d'exécution⁶⁸.

Le montant des financements approuvés est passé de 1,2 milliard de dollars au cours de l'exercice 2021 à 267 millions de dollars au cours de l'exercice 2022. Cela s'explique par le déploiement en cours du modèle opérationnel GPE 2025. Le nombre et le volume des financements approuvés au cours de l'exercice 2022 ont toutefois été plus élevés que ceux des premières années couvertes par le plan stratégique GPE 2020. Ainsi 19 financements ont été approuvés au cours de l'exercice

2022⁶⁹, dont deux financements au titre du fonds à effet multiplicateur (El Salvador et Rwanda) dans le cadre du nouveau modèle opérationnel GPE 2025. Le financement octroyé au Salvador comprend un financement au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles (se référer aux précisions données dans la section sur l'état d'avancement du financement plus loin dans ce chapitre). Les financements pour la transformation du système devraient être approuvés au cours de l'exercice 2023.

Le montant total utilisé a augmenté pour atteindre 470 millions de dollars au cours de l'exercice 2022 après avoir chuté au cours de l'exercice 2020. Les financements accélérés (y compris les financements accélérés COVID-19) qui ne représentent que 25 % du volume total de financements constituaient 43 % du montant total utilisé au cours de l'exercice 2022⁷⁰. Les financements accélérés sont mis en œuvre sur une période plus courte (18 mois) et doivent utiliser les fonds plus rapidement que les autres types de financements de mise en œuvre (quatre ans). Les financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation ont utilisé 267 millions de dollars au total au cours de l'exercice 2022. Si les financements pour lesquels on estime que

68 Cette situation tient au fait que les financements de mise en œuvre sont conçus pour durer environ quatre ans ; par conséquent, la plupart des financements approuvés au cours de l'exercice 2018 ou plus tard sont toujours en cours d'exécution dans le cadre du GPE 2025.

69 Les 19 financements approuvés au cours de l'exercice 2022 comprennent trois financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation, neuf financements au titre du fonds à effet multiplicateur, quatre financements accélérés ordinaires et trois financements supplémentaires. Le nombre total de financements approuvés ailleurs est de 18 en raison des deux financements accordés à la République du Yémen (pour un financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation et un au titre du fonds à effet multiplicateur) qui ont été comptabilisés comme un seul financement.

70 Les financements accélérés COVID-19 ont utilisé 143 millions de dollars au cours de l'exercice 2022.

ENCADRÉ 3.3. Données sur l'égalité des genres dans le calcul des coûts des financements

La contribution des financements à l'égalité de genre est mesurée grâce à deux types de données : l'estimation du montant consacré spécifiquement à la dimension de genre (présenté dans ce chapitre) et l'estimation du montant consacré à l'intégration de cette dimension (présenté dans le chapitre 2). La première correspond au montant établi pour le domaine prioritaire de l'égalité des genres et est estimé à l'aide de la méthodologie de chiffrage pour tous les domaines prioritaires (cf. annexe BB). Ce montant ne tient pas entièrement compte de la contribution du financement à l'égalité des genres, car une activité peut toucher plusieurs domaines prioritaires, auquel cas le coût de l'activité est réparti entre ces domaines prioritaires. Le deuxième montant, qui concerne l'intégration de la dimension de genre, est estimé pour tous les domaines prioritaires de chaque financement. Si une activité relevant d'un domaine prioritaire prévoit de manière explicite des interventions visant à promouvoir un aspect spécifique de l'égalité des genres (tel que déterminé par le système de codage pour l'égalité des genres), alors on estime que celle-ci est intégrée dans l'activité, et le coût de l'activité est imputé au montant total prévu pour les activités dans lesquelles l'égalité des genres a été intégrée^a.

a. Étant donné qu'un marqueur de l'égalité des genres est utilisé au niveau de l'activité, la méthodologie utilisée peut conduire à sous-estimer l'intégration de la notion de genre de deux manières. Premièrement, si aucune précision n'est faite sur la manière dont une activité est censée promouvoir l'égalité des genres ou sur la manière dont elle contribue à d'autres activités dont l'objectif principal est l'égalité des genres. Deuxièmement, le codage peut ne pas rendre compte de la façon dont un sous-ensemble d'activités permet d'intégrer la notion de genre dans l'ensemble du projet. Par exemple, si le taux de scolarisation des filles est l'un des indicateurs utilisés dans le cadre d'un financement pour sélectionner les districts visés par l'intervention, le financement n'est pas considéré comme intégrant la notion de genre à moins que celle-ci ne soit spécifiquement mentionnée au niveau de la sous-composante.

l'utilisation⁷¹ des fonds était en retard ou légèrement en retard avaient affiché la progression attendue en temps voulu, le montant total utilisé pour l'ensemble des financements aurait été de 650 millions de dollars, soit 37 % de plus que le montant réellement utilisé.

Allocation des financements de mise en œuvre, par domaine prioritaire et niveau d'enseignement

Le plan stratégique GPE 2025 définit huit domaines prioritaires, jugés essentiels à la réalisation de la mission et du but du GPE. Il s'agit de l'accès ; de l'apprentissage ; de l'égalité des genres ; de l'inclusion ; de l'éducation

préscolaire ; de l'enseignement et des enseignants ; du volume, de l'équité et de l'efficacité du financement national ; et de la capacité organisationnelle⁷². En raison du déploiement actuel du GPE 2025, les données collectées proviennent des financements de mise en œuvre en cours d'exécution approuvés dans le cadre du GPE 2020. Elles permettent de déterminer de quelle manière ces financements contribuent aux huit domaines prioritaires du GPE 2025⁷³.

Les financements du GPE continuent de cibler en priorité l'apprentissage et l'enseignement, conformément à l'allocation thématique du plan stratégique GPE 2020, et représentent 31 % du montant total des financements⁷⁴. La répartition des fonds alloués aux 80 financements

71 Le GPE évalue l'utilisation des fonds en comparant la quantité du financement utilisé à un moment donné au temps écoulé de la période couverte par le financement. Si la période écoulée dépasse le montant des fonds utilisés de plus de 25 %, le financement est classé en retard au niveau de l'utilisation. Si l'écart se situe entre 15 % et 25 % le financement est considéré comme étant légèrement en retard. S'il est inférieur à 15 % le financement est jugé être en bonne voie.

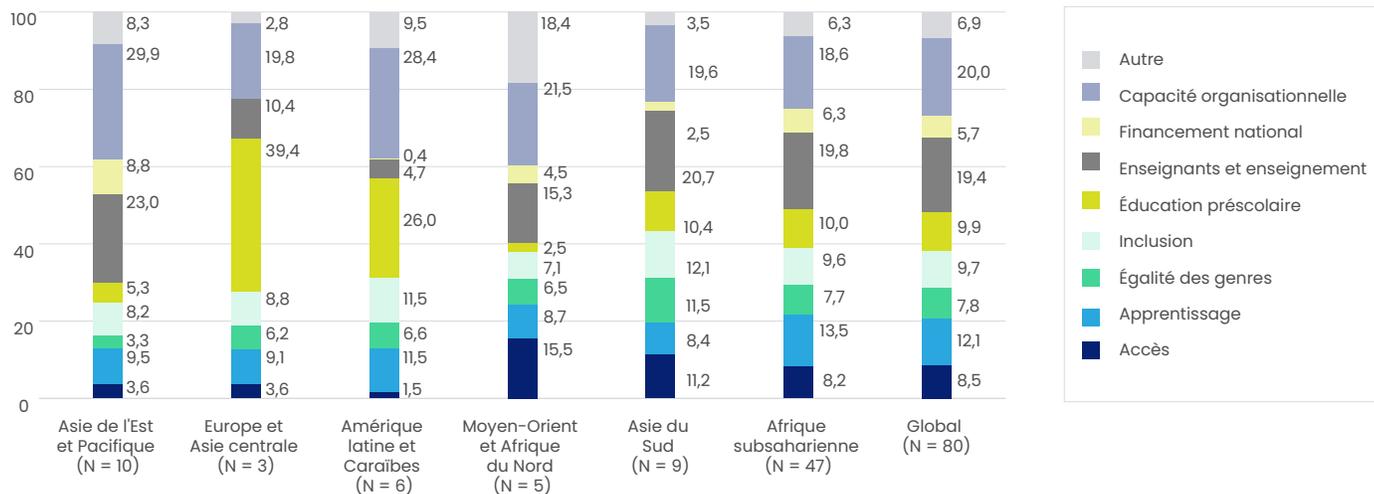
72 Ces domaines prioritaires concerneront les financements approuvés dans le cadre du modèle opérationnel du GPE 2025, même si les objectifs des financements octroyés par le GPE varient selon le contexte spécifique des pays.

73 Voir l'annexe BB sur la méthodologie suivie pour le codage thématique et le chiffrage des financements.

74 Cette part passe à 36 % si on intègre les montants correspondant aux codes liés à l'apprentissage dans le domaine prioritaire de l'éducation préscolaire. Les financements approuvés dans le cadre du GPE 2020 ont alloué 36 % de leurs fonds aux activités liées à l'apprentissage, 30 % à l'équité et 30 % au renforcement des systèmes. Les financements analysés dans cette section ont affecté 29 % de leurs fonds aux activités liées aux codes correspondant au but stratégique de l'équité (il s'agit notamment des codes relatifs aux domaines prioritaires de l'accès, de l'égalité des genres et de l'inclusion, et de ceux liés à l'accès dans le domaine prioritaire de l'éducation préscolaire) et 28 % aux activités liées aux codes correspondant au renforcement des systèmes (il s'agit notamment des codes relatifs aux domaines prioritaires de la capacité organisationnelle et du financement national, et du code des systèmes d'éducation de la petite enfance), ce qui concorde dans une large mesure avec le calcul des coûts effectué dans le cadre du plan stratégique GPE 2020.

FIGURE 3.2.**La part des financements alloués aux domaines prioritaires varie selon les régions**

Estimation des montants alloués aux huit domaines prioritaires du GPE 2025, par région (en %)



Source : Secrétariat du GPE.

de mise en œuvre⁷⁵ du GPE (2,6 milliards de dollars) en cours à un moment ou à un autre de l'exercice 2022 est la suivante : 20 % pour la capacité organisationnelle, 19 % pour les enseignants et l'enseignement, 12 % pour l'apprentissage, 10 % pour l'inclusion, 10 % pour l'éducation préscolaire, 9 % pour l'accès, 8 % pour l'égalité des genres (se référer au chapitre 2 pour en savoir plus sur le degré d'intégration de la dimension de genre dans les financements et à l'encadré 3.3 pour comprendre la différence entre ce montant et celui de l'intégration de la notion de genre) et 6 % pour le volume, l'équité et l'efficacité du financement national (cf. figure 3.2)⁷⁶.

La part des financements alloués aux domaines prioritaires varie d'une région à l'autre. Ces différences peuvent s'expliquer par la diversité des difficultés et des priorités propres à chaque région dans le secteur de l'éducation. On observe un écart important en ce qui concerne la part allouée à l'éducation préscolaire, qui passe de 2 % au Moyen-Orient et en Afrique du Nord à 39 % en Europe et en Asie centrale, région dans

laquelle deux financements sur trois comportent des composantes importantes liées à l'éducation préscolaire. Selon les estimations, le montant alloué aux enseignants et à l'enseignement va de 5 % dans la région Amérique latine et Caraïbes à 23 % dans la région Asie de l'Est et Pacifique. Les financements accordés aux pays de la région Amérique latine et Caraïbes visent à soutenir les enseignants et l'enseignement, en particulier au niveau de l'éducation de la petite enfance, mais l'aide qu'ils apportent aux enseignants au niveau de l'éducation de la petite enfance est comptabilisée dans le domaine prioritaire de l'éducation préscolaire.

La part du financement allouée à chaque niveau d'enseignement est restée largement comparable à celle des années précédentes, les financements de mise en œuvre du GPE continuant de mettre l'accent sur l'enseignement primaire⁷⁷. Chaque année, le GPE rend compte à l'Organisation de coopération et de développement économiques de l'estimation des décaissements pour les différents niveaux d'enseignement. Selon les infor-

⁷⁵ Les financements de mise en œuvre mentionnés dans cette section font référence aux financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation et aux financements au titre du fonds à effet multiplicateur, mais ne concernent pas les financements accélérés. Le nombre de financements est différent de celui indiqué dans le tableau 3.1, car l'analyse porte sur les financements en cours à un moment donné de l'exercice 2022, de manière à présenter une image plus précise de la contribution des financements aux huit domaines prioritaires. Les financements accélérés sont exclus de l'analyse en raison de leur nature particulière : ils servent à aider les pays à faire face à une crise et non à contribuer directement à la transformation du système ou à la réalisation de progrès dans les huit domaines prioritaires.

⁷⁶ On entend par capacité organisationnelle les efforts déployés pour renforcer la capacité du système, à savoir les données et les diagnostics, l'analyse, l'élaboration de politiques, la planification, le suivi ainsi que la coordination et l'alignement du secteur. Les activités chiffrées pour le domaine prioritaire « volume, équité et efficacité du financement national » concernent l'assistance technique apportée afin d'améliorer la gestion des finances publiques, les subventions accordées aux écoles afin d'améliorer l'équité et l'efficacité des ressources, et les interventions visant à améliorer l'efficacité interne du système éducatif (par exemple, l'élaboration d'un cadre stratégique pour réduire le décrochage scolaire et le redoublement). Le reste des fonds, soit 7 % du montant total, est consacré à d'autres dépenses, notamment la gestion du programme, les coûts encourus par l'agent partenaire au titre du soutien à la mise en œuvre et le montant non alloué.

⁷⁷ Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), *Rapport sur les résultats 2021*, (Washington : GPE, 2021), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/rapport-sur-les-resultats-2021>.

ENCADRÉ 3.4. État d'avancement et performance des financements accélérés COVID-19

Après l'apparition de la pandémie mondiale de COVID-19, le GPE a débloqué 467 millions de dollars sous forme de financements accélérés COVID-19 pour aider les pays partenaires à en atténuer les effets. Le GPE a approuvé et financé 66 financements pour soutenir la mise en œuvre de stratégies d'atténuation et de redressement concertées et alignées sur les priorités du gouvernement.

Sur ces 66 financements, 34 étaient en cours d'exécution et 32 avaient été clôturés à la fin de l'exercice 2022. Bien que le mécanisme de financement du GPE ait été initialement conçu pour une durée de 12 à 18 mois, les périodes de mise en œuvre ont été prolongées pour 54 financements (en moyenne de 7,8 mois)^a. Cela s'explique principalement par la persistance et le caractère imprévisible de la pandémie, qui ont obligé les programmes à s'adapter à des environnements changeants.

Sur les 34 financements en cours à la fin de l'exercice 2022, les données communiquées pour la plupart des programmes montrent qu'ils étaient en bonne voie pour achever leur mise en œuvre à la fin de l'exercice 2022. Pour 12 financements accélérés COVID-19, le Secrétariat a rejeté les requêtes de prorogation, parce qu'elles repoussaient la date de fin de programme à la mi-2023 (Bangladesh, Éthiopie, République du Yémen et 6 financements à des pays des îles du Pacifique) ou ne permettaient pas de garantir une mise en œuvre complète (Mali, Soudan et Tchad). Les retards observés dans la mise en œuvre de ces financements s'expliquent en grande partie par les différents effets engendrés par la COVID-19 (îles du Pacifique), par les crises politiques et le manque de souplesse requis pour y faire face (Mali, Soudan et Tchad), ainsi que par les problèmes de mise en œuvre et le manque de réactivité pour les résoudre (Bangladesh, Éthiopie et République du Yémen). Le financement octroyé au Soudan n'a pas pu être mené à terme, car l'agent partenaire a suspendu les décaissements après le coup d'État militaire. La poursuite de la mise en œuvre dépendra de la mise en place de nouvelles dispositions. Dans le cas des 11 autres financements, ainsi que pour les Comores, les autorités nationales et les agents partenaires ont cherché à accélérer la mise en œuvre du programme existant, malgré la mise en œuvre et l'utilisation souvent insuffisantes de ces financements. Les rapports de fin d'exécution, soumis pour 12 des 32 financements clôturés^b, montrent que ces projets ont presque entièrement atteint leurs objectifs. Cinq des dix financements ayant fait l'objet d'un rapport sur l'état d'avancement global ont atteint pleinement leurs objectifs, quatre ont quasiment atteint leurs objectifs et un a partiellement atteint les objectifs du projet^c.

Les enquêtes de suivi et les rapports de fin d'exécution des financements montrent des réalisations notables dans les principales activités. Ainsi, les activités d'apprentissage à distance soutenues par les financements ont bénéficié à 76 millions d'enfants, dont 36 millions de filles, pendant la phase d'atténuation et de réponse à la pandémie (par exemple, en offrant de nouvelles solutions d'apprentissage pendant la fermeture des écoles). Les programmes ont formé 229 887 enseignants (dont 100 799 enseignantes) pendant la phase de rétablissement (par exemple, en effectuant une évaluation de l'apprentissage pour guider les programmes de rattrapage après la réouverture des écoles) afin d'offrir des programmes d'apprentissage accéléré pour atténuer les pertes d'apprentissage liées à la fermeture des écoles. L'évaluation formative de la réponse du GPE à la COVID-19 en 2021 fait apparaître certaines pratiques innovantes qui ont émergé dans les principaux domaines prioritaires, notamment les résultats d'apprentissage, l'accès à l'éducation et l'égalité des genres^d.

Une évaluation sommative de la réponse du GPE à la COVID-19, qui sera menée dans les années à venir, examinera de plus près l'efficacité du soutien du GPE aux pays partenaires et permettra d'affiner la stratégie et le modèle opérationnel du GPE.

a. À fin juillet 2022, date de clôture pour la collecte des données de ce rapport.

b. Les rapports de fin d'exécution sont dus six mois après la date de clôture du financement. Trois des treize financements (Ghana, Somalie [Puntland] et Vanuatu) n'avaient pas soumis leur rapport de fin d'exécution au moment de la date limite de prise en compte des données pour ce rapport (juillet 2022). Les rapports de fin d'exécution de deux financements (Bhoutan et Malawi) ont été soumis avant la date limite.

c. Basé sur la note globale d'efficacité qui évalue la mesure dans laquelle le programme a atteint les objectifs visés au moment de la clôture du programme. Se référer à la définition de chaque note dans le « modèle de rapport de fin d'exécution pour les financements accélérés COVID-19 », <https://www.globalpartnership.org/fr/content/modele-de-rapport-de-fin-dexecution-pour-les-financements-acceleres-covid-19>. Le financement octroyé à l'Afghanistan a partiellement atteint ses objectifs, malgré les difficultés importantes échappant au contrôle du projet, telles que le remaniement ministériel, l'escalade des conflits et la prise de contrôle du pays par les Talibans.

d. M. Aslam et S. Rawal, « Évaluation formative du soutien du GPE à la riposte à la crise de la COVID-19 » (Washington : GPE, 2021), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/evaluation-formative-du-soutien-du-gpe-la-riposte-la-crise-de-la-covid-19>.

mations communiquées pour 2021, on estime que 50 % des financements de mise en œuvre du GPE soutiennent l'enseignement primaire, 15 % le premier cycle du secondaire, 11 % l'éducation de la petite enfance et 3 % le deuxième cycle du secondaire⁷⁸.

3.2. PERFORMANCE DES FINANCEMENTS DU GPE

(Indicateurs 14ia et 14ib)

Les sections qui suivent examinent l'état des financements de mise en œuvre au moment de leur exécution et de leur achèvement. Elles décrivent également les réalisations des financements au cours de l'exercice 2022.

État d'avancement global pendant la mise en œuvre

L'indicateur 14ia du cadre de résultats du GPE suit la proportion de financements de mise en œuvre du GPE qui atteignent leurs objectifs au cours de la mise en œuvre. Il se décompose en deux parties, l'une suivant l'état d'avancement global des financements (sur la base des notes de mise en œuvre et d'utilisation des fonds) et l'autre suivant l'état d'avancement des financements par rapport aux huit domaines prioritaires (reposant uniquement sur la mise en œuvre) définis par le plan stratégique GPE 2025. Les financements sont jugés en bonne voie pour atteindre leurs objectifs si la mise en œuvre globale et l'utilisation des fonds sont toutes deux en bonne voie, conformément aux normes

de suivi des financements du GPE⁷⁹. Ces indicateurs couvrent les financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (cf. encadré 3.4 pour l'état d'avancement et la performance des financements accélérés COVID-19).

La part des financements en bonne voie de mise en œuvre est inférieure de 16 points de pourcentage au point de référence de 80 % fixé par le cadre de résultats. À la fin de l'exercice 2022⁸⁰, 74 financements de mise en œuvre étaient en cours d'exécution. Des rapports d'avancement étaient disponibles pour 61 d'entre eux au cours de l'exercice et sont pris en compte dans l'analyse⁸¹. Trente-neuf de ces financements ont été jugés en bonne voie (soit 64 %). Les 22 financements restants ont été jugés comme étant en retard⁸². Sur les 22 financements jugés en retard, 17 étaient en retard à la fois au niveau de la mise en œuvre et de l'utilisation des fonds⁸³. Pour trois financements (Népal, Rwanda et Sierra Leone), la mise en œuvre était en bonne voie, mais l'utilisation des fonds était en retard. Les rapports sur l'avancement de ces trois financements suggèrent que les retards de mise en œuvre ont été rattrapés, mais que l'utilisation des fonds est restée en retard, principalement en raison de sous-utilisations antérieures. Dans le cas de deux financements (Mali et Soudan), l'utilisation des fonds était en bonne voie, mais la mise en œuvre était en retard, pour deux raisons principales. Premièrement, dans ces pays, l'agent partenaire ne rendait compte que des fonds qu'il avait transférés sur le compte du projet, mais il semblerait que l'utilisation réelle soit beaucoup plus faible. Deuxièmement, la méthodologie suivie pour évaluer l'état d'utilisation des financements ne tient pas compte du retard accusé dans le démarrage du

78 Le montant indiqué pour l'éducation de la petite enfance diffère légèrement de l'estimation donnée pour le montant alloué à l'éducation préscolaire figurant dans le chiffrage thématique, principalement parce que le premier se base sur le montant décaissé et la seconde sur le montant alloué, et que les méthodologies utilisées sont différentes. Les 20 % restants se répartissent comme suit : 19 % pour un niveau d'enseignement non précisé (par exemple, soutien à la politique d'éducation et à la gestion administrative), 0,6 % pour les repas scolaires et 0,4 % pour d'autres niveaux d'éducation (par exemple, éducation des adultes).

79 Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), « Modèle de rapport annuel sur l'état d'avancement des projets » (Washington : GPE, mai 2022), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/modele-de-rapport-annuel-sur-letat-davancement-des-projets>. L'évaluation de l'état d'avancement global de chaque financement se fait en quatre étapes. Premièrement, l'agent partenaire attribue une note globale de mise en œuvre dans le rapport sur l'avancement du financement. L'évaluation se fait sur une échelle de six points allant de très satisfaisant à très insatisfaisant, définis dans le modèle de rapport sur l'avancement. Deuxièmement, le Secrétariat recoupe cette évaluation avec d'autres éléments probants disponibles (par exemple, le rapport de mission, l'aide-mémoire) et la convertit ensuite afin de classer le financement dans une des catégories suivantes : « en bonne voie » ou « en retard » (les appréciations « modérément satisfaisantes » ou supérieures sont associées à la catégorie « en bonne voie »). Troisièmement, le Secrétariat détermine la note d'utilisation du financement en fonction du rapport sur l'utilisation des fonds transmis par l'agent partenaire. L'utilisation du financement est jugée en bonne voie si, à la fin de l'exercice, la période écoulée ne dépasse pas de plus de 25 points de pourcentage le montant des fonds utilisés. Quatrièmement, le Secrétariat évalue l'état d'avancement global en combinant les évaluations de la mise en œuvre et de l'utilisation du financement. Le financement est jugé en bonne voie si la mise en œuvre et l'utilisation sont toutes deux en bonne voie.

80 Dans la section consacrée à l'allocation thématique, 80 financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation en cours à un moment donné de l'exercice 2022 ont été analysés, afin de présenter une image plus précise de l'investissement du GPE au cours de l'exercice. Dans cette section, 74 des financements toujours en cours d'exécution à la fin de l'exercice ont été inclus dans l'analyse, afin de rendre compte de l'état actuel des financements de mise en œuvre en cours.

81 Les agents partenaires doivent transmettre leur premier rapport sur l'avancement 15 mois après le début de la mise en œuvre. Ainsi, l'analyse de cet indicateur ne tient pas compte des 13 nouveaux financements qui ne devaient pas encore fait l'objet de leur premier rapport : Bangladesh, République du Congo, Guatemala, Guinée-Bissau, Micronésie, Nigéria, îles du Pacifique, Pakistan [Baloutchistan], Pakistan [Khyber Pakhtunkhwa], Pakistan [Punjab], deux financements pour la République arabe syrienne et un financement régional pour les pays des Caraïbes. Bien que le Myanmar n'ait pas soumis de rapport sur l'avancement de la mise en œuvre au cours de l'exercice 2022, ce financement est pris en compte dans l'analyse grâce à la note de mise en œuvre fournie par le Secrétariat.

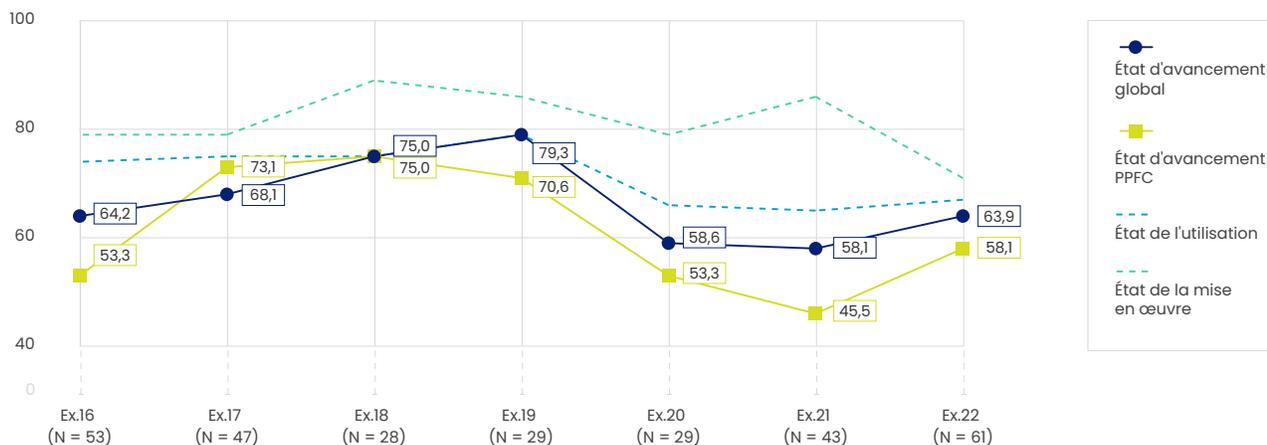
82 Les 22 financements concernent le Burundi, Cabo Verde, les Comores, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Honduras, Madagascar, le Mali, le Myanmar, le Népal, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, la Sierra Leone, le Soudan du Sud, le Soudan, la Tanzanie (Zanzibar), le Timor-Leste et Vanuatu.

83 Les 17 financements concernent le Burundi, Cabo Verde, les Comores, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Honduras, Madagascar, le Myanmar, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sao Tomé-et-Principe, le Soudan du Sud, la Tanzanie (Zanzibar), le Timor-Leste et Vanuatu.

FIGURE 3.3.

La part de financements en bonne voie d'exécution ne retrouve pas les niveaux atteints avant la pandémie

Proportion de financements dont l'état d'avancement global, la mise en œuvre et l'utilisation des fonds sont en bonne voie, entre les exercices 2016 et 2022, dans l'ensemble des pays partenaires et dans les PPFC



Source : Secrétariat du GPE.

Note : Le Secrétariat du GPE a recoupé les notes de mise en œuvre et les a réattribuées si nécessaire pour toutes les années. La méthodologie a été légèrement modifiée durant l'exercice 2022 afin de garantir la cohérence des notes de mise en œuvre dans l'ensemble du portefeuille. Voir l'annexe Z pour connaître la proportion de financements en bonne voie d'exécution basée sur les évaluations fournies par les agents partenaires. La proportion de financements en bonne voie et le nombre de financements inclus dans l'analyse sont différents de ceux indiqués dans les rapports sur les résultats antérieurs et dans d'autres rapports pour certaines années, car la nouvelle analyse a exclu certains financements accélérés par souci de cohérence avec la méthodologie de l'indicateur I41a du cadre de résultats du GPE 2025. PPFC = pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits ; Ex. = exercice.

financement après son approbation, délai qui était de plus d'un an pour le Mali.

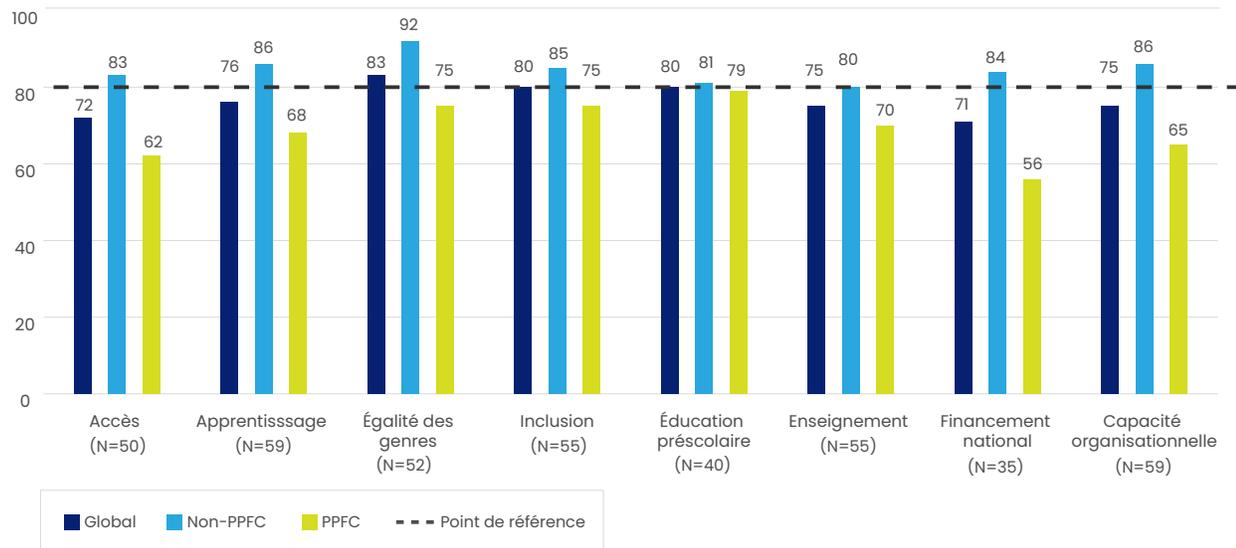
Une analyse des rapports sur l'avancement des financements classés parmi les financements en retard montre que ceux-ci sont dus à de multiples raisons. L'une des raisons les plus citées par les agents partenaires est l'impact persistant de la pandémie de COVID-19. Certains pays dont les financements sont en retard avaient fermé les écoles en 2021 et/ou 2022, et d'autres avaient accumulé des retards depuis le début de la pandémie. D'autres facteurs exogènes, comme les crises politiques (Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Myanmar et Soudan), les remaniements gouvernementaux (Cabo Verde, Madagascar et Tanzanie [Zanzibar]), les catastrophes naturelles (Honduras et Madagascar) et la grève des enseignants (Guinée-Bissau), ou encore l'insuffisance des capacités permettant de réagir à ces situations ont également affecté certains financements. Par exemple, les requêtes de restructuration des financements en Guinée, à Cabo Verde, à Madagascar et en Tanzanie [Zanzibar] ont mis plus d'un an à être soumises. Pour d'autres pays comme les Comores, l'Érythrée, le Mali, le Myanmar et le Soudan, la marche à suivre est encore incertaine, même si plusieurs mois, voire plus d'un an,

se sont écoulés depuis que les crises ont éclaté. Les rapports sur l'avancement mentionnent également des retards dans la passation des marchés (Guinée-Bissau, Honduras et Soudan du Sud) et dans la mise en place des unités de gestion de projet (Timor-Leste et Vanuatu), ainsi que des problèmes concernant la capacité du système, que ce soit pour mener à bien les activités ciblées par les financements ou pour assurer la fiabilité ou la ponctualité des données statistiques. Les rapports sur l'avancement font également état des retards récurrents dans la vérification des résultats pour les financements basés sur les résultats (Éthiopie, Ghana, Myanmar et Népal).

Si la part des financements en bonne voie d'exécution a progressivement augmenté entre l'exercice 2016 et l'exercice 2019, elle a fortement chuté au cours de l'exercice 2020, en grande partie à cause des perturbations liées à la pandémie (cf. figure 3.3). Plus de deux ans après le début de la pandémie, malgré les efforts déployés par les pays pour se remettre de cette crise et en atténuer les effets, la part des financements en bonne voie est loin de correspondre à ce qu'elle était avant la pandémie. En outre, la majorité des financements pris en compte dans cette analyse pour les exercices 2020 et

FIGURE 3.4.**L'état d'avancement des financements varie selon le domaine prioritaire et la situation de fragilité du pays**

Proportion de financements en bonne voie, par domaine prioritaire du GPE 2025 (en %)



Source : Secrétariat du GPE.

Note : PPFC = pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits.

2021 se trouvaient au début de leur mise en œuvre. Les analyses effectuées par le passé par le Secrétariat⁸⁴ montrent qu'un retard dans les premiers stades de la mise en œuvre est un signe avant-coureur qui annonce une mise en œuvre et une utilisation lentes tout au long de la période d'exécution, laquelle aura tendance à être prolongée au-delà de la date de clôture initialement prévue. Tous les partenaires du partenariat ont un rôle à jouer pour remédier en temps utile aux difficultés liées à la lenteur de la mise en œuvre et pour que les résultats escomptés soient atteints à la fin du financement.

Progrès réalisés par domaine prioritaire

L'indicateur 14ia du cadre de résultats du GPE mesure également la proportion de financements de mise en œuvre en bonne voie de réalisation des objectifs pour chacun des huit domaines prioritaires du GPE 2025⁸⁵. Cet indicateur permet de déterminer la probabilité

qu'un financement atteigne les objectifs prévus dans les huit domaines prioritaires de GPE 2025 d'ici son échéance. En 2022, la proportion de financements en voie d'atteindre les objectifs varie selon le domaine prioritaire et la situation de fragilité et de conflit du pays. Les financements ont dépassé le point de référence du cadre de résultats (80 %) pour les domaines prioritaires liés à l'égalité des genres, à l'inclusion et à l'éducation préscolaire, mais n'ont pas atteint les objectifs fixés pour l'accès, l'apprentissage, l'enseignement, le financement national et la capacité organisationnelle (cf. figure 3.4)⁸⁶. La proportion de financements en bonne voie pour atteindre les objectifs était plus faible dans les pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits (PPFC), et ce dans tous les domaines prioritaires, avec une différence marquée dans certains domaines prioritaires.

Les rapports sur l'avancement des agents partenaires montrent que les retards de certains financements dans certains domaines prioritaires sont imputables à des

84 Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), Rapport sur la performance des financements 2019 (Washington : GPE, 2019), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/rapport-sur-la-performance-des-financements-2019>.

85 Plusieurs étapes sont nécessaires pour évaluer les progrès réalisés par domaine prioritaire. Tout d'abord, les agents partenaires attribuent une note pour évaluer le niveau d'avancement de chaque composante du financement dans le cadre du rapport annuel qu'ils produisent concernant les financements, et le Secrétariat recoupe ensuite ces informations. Deuxièmement, le Secrétariat associe la note de mise en œuvre attribuée à chaque composante du financement à son ou ses domaines prioritaires respectifs. Enfin, un financement est jugé en bonne voie pour atteindre les objectifs dans un domaine prioritaire si plus de 50 % du montant total des composantes du financement alloué au domaine prioritaire a été jugé au moins modérément satisfaisant.

86 La proportion de financements en bonne voie d'exécution est supérieure à l'état d'avancement global (63,9 %) pour tous les domaines prioritaires, car ce dernier tient compte de la mise en œuvre et de l'utilisation des fonds, alors que l'état d'avancement par domaine prioritaire ne tient compte que de la mise en œuvre.

difficultés qui ne leur sont pas propres (par exemple, une crise politique). Pour d'autres financements, les rapports sur l'avancement mentionnent des retards spécifiques aux domaines prioritaires. Ainsi, dans certains pays partenaires, les activités relevant du domaine prioritaire de l'enseignement ont été retardées en raison de grèves d'enseignants, de problèmes liés au système de données sur les enseignants et du manque de coordination et de priorité accordée aux formations d'enseignants proposées par de nombreux bailleurs de fonds. Dans d'autres pays partenaires, certaines interventions qui ne revêtaient pas de caractère urgent et qui visaient à résoudre des problèmes à plus long terme ont été mises en attente afin de privilégier la réponse à la COVID-19. Les évaluations de l'apprentissage (relevant du domaine prioritaire de l'apprentissage), le renforcement des capacités du personnel du ministère (relevant du domaine prioritaire de la capacité organisationnelle) et l'élaboration d'une politique sur le décrochage scolaire et le redoublement (relevant du domaine prioritaire du financement national) ont notamment été reportés. Les perturbations engendrées par la pandémie dans la chaîne d'approvisionnement ont eu des répercussions sur les achats de matériel d'apprentissage en provenance de l'étranger (domaine prioritaire de l'apprentissage). En outre, l'application de normes de distanciation physique a entraîné des retards dans la construction d'écoles (domaine prioritaire de l'accès).

État d'achèvement du financement

L'indicateur 14ib du cadre de résultats du GPE 2025 mesure la proportion de financements de mise en œuvre qui ont atteint leurs objectifs à l'issue de la mise en œuvre. Un financement est réputé avoir atteint les objectifs globaux visés à son terme si son efficacité est au minimum qualifiée de « substantielle » selon les normes définies dans les rapports de fin d'exécution du GPE⁸⁷. Les valeurs n'ont pas été calculées pour cet indicateur, car seuls deux financements (Kenya et Malawi) ont fait l'objet

d'un rapport de fin d'exécution transmis au Secrétariat du GPE au cours de l'exercice 2022⁸⁸.

Les deux financements pour lesquels des rapports de fins d'exécution ont été soumis au cours de l'exercice 2022 ont atteint leurs objectifs globaux. Le financement octroyé par le GPE au Kenya visait à améliorer les compétences des élèves en mathématiques dans les petites classes et à renforcer les systèmes de gestion au niveau des écoles et à celui du pays. Le niveau de compétence en mathématiques des élèves de deuxième année d'école élémentaire est passé de 79,1 % au début du projet en 2016 à 81,5 % à la fin en 2021, soit 2,6 points de pourcentage en deçà de la cible fixée pour le projet qui était de 84,1 %⁸⁹. Le financement a également contribué à renforcer l'élaboration de politiques fondées sur des éléments probants en améliorant le système d'information pour la gestion de l'éducation du pays et en concevant et en mettant en œuvre une évaluation nationale de l'apprentissage pour l'enseignement primaire. Le financement octroyé au Malawi visait à améliorer la qualité, l'équité et l'efficacité de l'enseignement primaire dans des districts sélectionnés. Les activités menées dans le cadre de ce financement ont permis de réduire le ratio élèves/enseignants qualifiés dans les districts les plus défavorisés et d'améliorer le taux de promotion dans les premières années du primaire⁹⁰.

L'indicateur 14ii du cadre de résultats du GPE permet de mesurer la proportion de financements dans lesquels la composante financée par l'Accélérateur de l'éducation des filles a atteint son objectif à la fin du projet. Le premier financement accordé au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles a été approuvé en juin 2022 pour El Salvador. Ce financement vise à faire évoluer les normes sociales en réformant l'éducation de la petite enfance. Il a aussi pour objectif de s'assurer que les évaluations de l'apprentissage ne contribuent pas à perpétuer les stéréotypes liés au genre. Le financement, d'une valeur totale de 15 millions de dollars, comprend 5 millions de dollars au titre de l'Accélérateur de

87 Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), « Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation : modèle de rapport de fin d'exécution des projets » (Washington : GPE, janvier 2022), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/financement-mise-oeuvre-programme-sectoriel-education-modele-rapport-fin-execution-projets>. On entend par efficacité la mesure dans laquelle le projet a atteint (ou devrait atteindre) ses objectifs au moment de la clôture du financement, et dans laquelle les résultats peuvent être attribués de manière plausible aux activités du projet. L'efficacité est notée sur une échelle à 4 niveaux : élevée, substantielle, modeste et négligeable. L'efficacité du projet est jugée « substantielle » lorsque le projet a atteint presque entièrement ses objectifs ou qu'il est susceptible de les atteindre.

88 Les financements de mise en œuvre doivent faire l'objet d'un rapport de fin d'exécution qui doit être soumis six mois après la date de clôture ; par conséquent, les rapports de fin d'exécution des financements se terminant au cours de l'année civile 2021 doivent être soumis au cours de l'exercice 2022. La République démocratique populaire lao et le Malawi ont bénéficié de financements qui ont pris fin au cours de l'année civile 2021. Une demande a été faite pour prolonger le délai imparti pour soumettre le rapport de fin d'exécution pour le financement accordé à la République démocratique populaire lao, qui a pris fin en décembre 2021. Le Kenya, dont le financement a pris fin en janvier 2022, a soumis son rapport de fin d'exécution avant la date butoir fixée pour ce rapport (juillet 2022).

89 Banque mondiale, « Kenya GPE Primary Education Development Project Implementation Completion and Results Report » (Washington : Banque mondiale, 2022) <https://documents.worldbank.org/pt/publication/documents-reports/documentdetail/374891471447048725/kenya-kenya-gpe-primary-education-development-project-p146797-implementation-status-results-report-sequence-03>.

90 Banque mondiale, « Malawi Education Sector Improvement Project Implementation Completion and Results Report » (Washington : Banque mondiale, 2022), <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/134201651499886937/malawi-education-sector-improvement-project>.

l'éducation des filles et 10 millions de dollars au titre du fonds à effet multiplicateur. Quatre autres pays, qui font partie des deux premières cohortes de pays ayant commencé à mettre en œuvre le plan stratégique GPE 2025, préparent actuellement des requêtes intégrant l'Accélérateur de l'éducation des filles. Dans la mesure où El Salvador est le seul pays à avoir bénéficié d'un financement au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles jusqu'à présent et où sa mise en œuvre n'avait pas commencé à la fin de l'exercice 2022, le cadre de résultats n'a pas calculé la valeur de l'indicateur 4ii.

Distribution de manuels scolaires, formation des enseignants et construction et réhabilitation de salles de classe

Les financements de mise en œuvre en cours d'exécution du GPE ont contribué à la distribution de manuels scolaires, à la formation des enseignants et à la construction de salles de classe⁹¹. En 2022, les financements de mise en œuvre en cours ont permis l'achat et la distribution de 56 189 846 manuels scolaires, dont 41 307 595 (74 %) dans les PPFC (cf. [tableau 3.2](#)). Au total, 675 522 enseignants ont été formés (cf. [tableau 3.3](#)), dont 320 517 (47,44 %) dans les PPFC. Les financements accélérés COVID-19 ont permis de distribuer 45 % de tous les manuels scolaires⁹² et de former 74 % du nombre total d'enseignants⁹³. Au total, 8 505 salles de classe ont été construites ou réhabilitées, dont 96 % dans des PPFC (cf. [tableau 3.4](#)). Les financements accélérés ordinaires ont permis de construire 73 % du nombre total de salles de classe.

Les résultats obtenus en 2022 indiquent une augmentation substantielle par rapport à ceux obtenus en 2021. En 2021, les pays partenaires ont distribué 18 720 946 manuels scolaires, formé 291 252 enseignants et construit ou réhabilité 5 865 salles de classe, grâce aux financements de mise en œuvre du GPE (cf. [annexe W](#) pour la ventilation selon la situation de fragilité du pays et le type de financement). Si on compare les chiffres obtenus en 2021 par rapport à ceux de 2022, le nombre de manuels

scolaires distribués a augmenté de 200 %, celui des enseignants formés de 132 % et celui des salles de classe construites de 45 %. Les données recueillies dans le cadre de ces financements sont plus importantes en 2022 qu'en 2021, entre autres parce que les financements en cours et le montant de ces financements étaient plus importants en 2022 qu'en 2021 (cf. partie 3.1). L'augmentation enregistrée en 2022 peut également être attribuée au plus grand nombre de financements accélérés (y compris les financements accélérés COVID-19) qui ont obtenu des résultats substantiels en 2022. Dans ces trois domaines, les résultats affichés ont été plus importants que pour n'importe quelle année couverte par le plan stratégique GPE 2020.

Nombre d'élèves bénéficiant d'un financement du GPE

Le GPE mesure le nombre d'élèves qui profitent directement des activités du projet, reçoivent des incitations ou des services soutenus par le projet, ou bénéficient des activités du projet grâce à ses financements de mise en œuvre (cf. méthodologie à l'[annexe X](#)). Les données communiquées dans le cadre des financements de mise en œuvre indiquent que 106 766 151 élèves ont bénéficié du soutien du GPE au cours de l'exercice 2022, soit 17 % de la population totale d'âge scolaire dans ces pays⁹⁴. Les financements accélérés COVID-19 ont permis de toucher 82 millions d'élèves, soit 77 % du nombre total de bénéficiaires (cf. la ventilation par type de financement, région et catégorie de revenus à l'[annexe Y](#)). Soixante-dix-huit millions d'élèves, soit 73 % du total, ont bénéficié de l'aide apportée par les financements du GPE dans les PPFC (cf. [tableau 3.5](#)). Les financements de mise en œuvre pour lesquels des données ventilées par sexe ont été communiquées au sujet des élèves bénéficiaires de sexe féminin ont indiqué que 35 533 599 filles avaient bénéficié du soutien du GPE en 2022, soit 50 % du nombre total de bénéficiaires. La part des élèves de sexe féminin représente 33 % — moins de la moitié — de l'ensemble des 106 766 000 élèves qui ont bénéficié du soutien du GPE en 2022, ce qui s'explique en grande partie par le

91 Cette section indique le nombre de manuels scolaires distribués, d'enseignants formés et de salles de classe construites ou réhabilitées au cours des douze mois couverts par les rapports sur l'état d'avancement ou de fin d'exécution des financements soumis au cours de l'exercice 2022. Comme les agents partenaires soumettent ces rapports à différents moments de l'année, certains des résultats figurant dans ces rapports peuvent être antérieurs à l'exercice 2022 du Secrétariat du GPE.

92 La plupart des financements accélérés COVID-19 sont utilisés afin de distribuer du matériel d'apprentissage. La méthodologie suivie pour cet indicateur définit les manuels scolaires comme étant ceux « conçus pour instruire les élèves dans des domaines spécifiques, y compris les matériels d'apprentissage ».

93 Certains financements accélérés COVID-19 utilisent plus d'un indicateur pour mesurer le nombre d'enseignants formés dans différents domaines (par exemple, l'apprentissage à distance et les programmes de rattrapage visant à atténuer la perte d'apprentissage). On utilise alors le nombre le plus élevé d'enseignants enregistré pour différents indicateurs, afin d'éviter toute duplication. Les pays partenaires peuvent avoir bénéficié de plus d'un type de financement de mise en œuvre pendant l'exercice 2022 (par exemple, un financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation et un financement accéléré COVID-19). Dans ce cas, le même enseignant peut avoir suivi une formation dans le cadre de plusieurs activités financées par différents financements, et donc être compté comme ayant été formé plus d'une fois.

94 Il s'agit du nombre de jeunes en âge d'être scolarisés, du préscolaire au deuxième cycle du secondaire, selon les données les plus récentes disponibles pour chaque pays dans la base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (consulté en septembre 2022).

TABLEAU 3.2.**Nombre de manuels distribués pendant l'exercice 2022**

	Non-PPFC		PPFC		Total		
	Nb. de financements pour lesquels des données sont communiquées	Nombre de manuels distribués	Nb. de financements pour lesquels des données sont communiquées	Nombre de manuels distribués	Nb. de financements pour lesquels des données sont communiquées	Nombre de manuels distribués	Nombre de manuels distribués (en %)
FA	0	0	8	1 324 233	8	1 324 233	2,4
FA (COVID-19)	9	6 202 824	11	19 230 536	20	25 433 360	45,3
ESPIG	12	8 679 427	18	20 752 826	30	29 432 253	52,4
Total	21	14 882 251	37	41 307 595	58	56 189 846	100,0

Source : Secrétariat du GPE, sur la base des données des rapports sur l'avancement et de fin d'exécution des agents partenaires.

Note : ESPIG = financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation ; FA = financements accélérés ; PPFC = pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits.

TABLEAU 3.3.**Nombre d'enseignants formés pendant l'exercice 2022**

	Non-PPFC		PPFC		Total		
	Nb. de financements pour lesquels des données sont communiquées	Nombre d'enseignants formés	Nb. de financements pour lesquels des données sont communiquées	Nombre d'enseignants formés	Nb. de financements pour lesquels des données sont communiquées	Nombre d'enseignants formés	Nombre d'enseignants formés (en %)
FA	1	5 311	11	23 761	12	29 072	4,3
FA (COVID-19)	29	324 359	35	175 889	64	500 248	74,1
ESPIG	24	25 334	28	120 867	52	146 201	21,6
Total	54	355 005	74	320 517	128	675 522	100,0

Source : Secrétariat du GPE, sur la base des données des rapports sur l'avancement et de fin d'exécution des agents partenaires.

Note : ESPIG = financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation ; FA = financements accélérés ; PPFC = pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits.

TABLEAU 3.4.**Nombre de salles de classe construites ou réhabilitées durant l'exercice 2022**

	Non-PPFC		PPFC		Total		
	Nb. de financements pour lesquels des données sont communiquées	Nombre de salles de classe construites ou réhabilitées	Nb. de financements pour lesquels des données sont communiquées	Nombre de salles de classe construites ou réhabilitées	Nb. de financements pour lesquels des données sont communiquées	Nombre de salles de classe construites ou réhabilitées	% de salles de classe construites ou réhabilitées
FA	0	0	11	6 206	11	6 206	73,0
ESPIG	14	268	18	2 031	32	2 299	27,0
Total	14	268	29	8 237	43	8 505	100,0

Source : Secrétariat du GPE, sur la base des données des rapports sur l'avancement et de fin d'exécution des agents partenaires.

Note : ESPIG = financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation ; FA = financements accélérés ; PPFC = pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits.

TABLEAU 3.5.**Nombre de bénéficiaires, par genre et selon la situation au regard de la fragilité et les conflits pendant l'exercice 2022**

	Non-PPFC	PPFC	Total
Nombre total de bénéficiaires	29 015 047	77 751 104	106 766 151
Nombre de filles	12 075 881	23 446 718	35 522 599

Source : Secrétariat du GPE, sur la base des données des rapports sur l'avancement et de fin d'exécution des agents partenaires.

Note : PPFC = pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits.

TABLEAU 3.6.**Nombre d'enfants en situation de handicap, de réfugiés et de personnes déplacées couvertes par le financement**

	Nombre de financements ayant fait l'objet d'un rapport	Nombre de bénéficiaires
Enfants en situation de handicap	17	62 163
Personnes déplacées	9	45 835
Réfugiés	8	45 542

Source : Secrétariat du GPE, sur la base des données des rapports sur l'avancement et de fin d'exécution des agents partenaires.

fait que 11 financements n'avaient pas fourni de données ventilées par sexe.

En 2022, 62 163 enfants en situation de handicap ont bénéficié du soutien des 17 financements pour lesquels ces informations sont disponibles. Les agents partenaires indiquent le nombre d'enfants en situation de handicap, de réfugiés et d'enfants déplacés à l'intérieur de leur pays qui bénéficient du financement, si leurs programmes viennent en aide à ces populations et s'ils suivent l'évolution du nombre de ces enfants dans le cadre du suivi habituel du financement (cf. [tableau 3.6](#))⁹⁵. D'après l'analyse des documents des programmes de financement effectuée par le Secrétariat, 65 financements servent à soutenir des interventions en faveur des enfants en situation de handicap. Toute-

fois, certains financements ne suivent pas le nombre d'enfants en situation de handicap bénéficiaires, car il peut être difficile de suivre le nombre des bénéficiaires directs résultants de certaines interventions comme l'évaluation et la révision des politiques et des programmes scolaires pour promouvoir l'éducation inclusive. Ces données n'ont pas été communiquées pour certains financements dans la mesure où le premier rapport sur l'état d'avancement n'était pas encore dû. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays bénéficiaires a été indiqué pour neuf financements, et celui des réfugiés bénéficiaires pour huit financements. Au total, les agents partenaires ont indiqué que 45 835 personnes déplacées à l'intérieur du pays et 45 542 réfugiés avaient bénéficié des financements du GPE en 2022.

Il importe d'améliorer plus rapidement l'efficacité des financements de mise en œuvre

Ce chapitre a permis d'analyser la performance des financements du GPE, en insistant sur les financements de mise en œuvre, principal instrument dont dispose le GPE pour aider les pays à améliorer leurs systèmes éducatifs. Les financements pris en compte dans ce chapitre ont presque tous été approuvés dans le cadre du modèle opérationnel GPE 2020, le nouveau modèle étant encore en cours de déploiement.

L'état d'avancement des financements de mise en œuvre dont il est fait état dans ce chapitre témoigne des effets persistants de la pandémie de COVID-19. La part des financements en bonne voie a sensiblement diminué au cours de l'exercice 2020 et, n'était pas remontée au niveau enregistré avant la pandémie en juin 2022 (fin de l'exercice 2022). Les progrès réalisés dans certains domaines prioritaires rendent également compte de nombreuses perturbations liées à la pandémie. Cependant, d'autres facteurs exogènes, tels que les crises politiques et les catastrophes naturelles, ainsi que l'insuffisance des capacités pour réagir à de telles situations, expliquent les retards enregistrés par de nombreux financements.

Malgré les profondes conséquences de la pandémie, les financements ont permis d'obtenir des résultats substantiels au niveau de la distribution des manuels scolaires, de la formation des enseignants et de la construction de salles de classe. Les financements du GPE ont également bénéficié à 107 millions d'élèves. Il convient de noter

⁹⁵ Les données sont disponibles pour les financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation et les financements accélérés ordinaires. Ces données n'incluent pas le nombre d'enfants en situation de handicap, de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays soutenus par les financements accélérés COVID-19.

que 74 % des enseignants formés, 45 % des manuels scolaires distribués et 77 % des élèves bénéficiaires sont attribués aux financements accélérés COVID-19. En raison de la clôture prévue de l'ensemble des financements accélérés COVID-19 d'ici décembre 2022, les réalisations dans ces domaines seront moindres dans les années à venir, à moins de résoudre rapidement les problèmes rencontrés dans le cadre des financements en cours et d'approuver de nouveaux financements dans le cadre du GPE 2025 et de commencer à les mettre en œuvre sans délai. Les retards enregistrés dans la mise en œuvre des financements sont lourds de conséquences pour les enfants qui ont besoin du soutien du GPE. Tous les partenaires du GPE ont un rôle à jouer pour assurer le bon déroulement des financements en cours et pour faire avancer les nouvelles requêtes de financement. La crise de l'apprentissage qui sévit actuellement (cf. chapitre 1) impose au partenariat d'agir sans attendre, afin que les financements du GPE parviennent à ceux qui en ont le plus besoin aujourd'hui.

